



AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE VILLEFONTAINE

M. PATRICK NICOLE-WILLIAMS - Maire - Place Mendès France - BP 88 - 38093 Villefontaine Cedex -
Tél : 04 74 96 70 83 - Fax : 04 74 96 66 22 - mël : direction.commande.publique@mairie-villefontaine.fr

web : <http://www.mairie-villefontaine.fr>

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Objet : Accord-cadre - Travaux de gros-œuvre et de maçonnerie dans les bâtiments communaux

Référence acheteur : 20MPA03

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK24

Durée : 12 mois.

Description : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à 2. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ni en lots.

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont refusées.

Quantité/étendue : Le montant maximum pour la durée totale du marché, reconductions comprises, est fixé à : 1 200 000 euros HT.

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

La durée du marché est de un an, renouvelable tacitement 3 fois un an.

Reconductions : oui

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Conditions relatives au contrat

Cautonnement : Pas de retenue de garantie ni de garantie à première demande. Le versement d'une avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande
Financement : Les prestations seront réglées par application d'un prix unitaire aux quantités réellement exécutées. Les prix sont fermes la première année et révisables en cas de reconduction. Avance versée dans les conditions des articles R. 2191-3 à R. 2191-12 et R. 2191-16 à R. 2191-19 du Code de la commande publique.

Paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

Financement sur le budget de Villefontaine. Intérêts moratoires et indemnité forfaitaire prévus au contrat.

Forme juridique : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Conditions particulières d'exécution : NON

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Marché réservé : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 21/02/2020 à 18h00

Documents payants : NON

Remise des offres : 02/03/2020 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). Procédure adaptée. Possibilité de négocier.

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mël : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 20/01/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

CL 20200140 31/01/20

Eco Nord-Isère - n° 05 du 31/01/2020